



**SYNDICAT UFICT-CGT Métropole de Lyon**

Immeuble GEMELLYON

3ème étage

59, Boulevard Vivier Merle 69003 LYON

Adresse postale : Hôtel de la Métropole - 20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex

Tel : 04 28 67 56 47

cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

**Lyon, le 14 février 2022**

**À l'ensemble des Vices-Président.e.s**

**Objet : revendications principales**

**Copie :**  
M. Bruno Bernard, Président  
Mme Zémorda KHELIFI, Vice-Présidente  
Mme Anne JESTIN, DGS  
Aux groupes politiques de la majorité

Mesdames, Messieurs les Vice-Président.e.s,

Vous avez en charge l'exécution du plan de mandat. Pour ce faire, vous vous appuyez au quotidien sur les agent.e.s, et notamment sur les cadres, qui sont pleinement investi.e.s au quotidien dans leurs missions de service public.

La CGT porte de nombreuses revendications, pour l'ensemble des agent.e.s, revendications jamais entendues dès lors qu'elles sont évoquées en instances ou lors des réunions de dialogue social organisées par l'administration.

Face au silence du Président et de la Vice-présidente aux Ressources Humaines, le syndicat UFICT CGT de la Métropole de Lyon se permet de vous relayer directement ses revendications qui portent sur le pouvoir d'achat, la reconnaissance de l'investissement et des qualifications des agent.e.s et sur leurs conditions de travail.

En premier lieu, en ce qui concerne le télétravail :

En plus du forfait équipement, la CGT avait demandé une **indemnité de télétravail journalière** comme le prévoit le décret de juillet 2021, et mise en place dans certaines collectivités territoriales, couplée à l'attribution d'un ticket restaurant pour tous les télétravailleurs le ou les jours de télétravail, pour celles et ceux qui n'en bénéficient pas habituellement.

Le déploiement du télétravail était un axe fort du programme des écologistes afin de limiter notamment les déplacements : force est de constater que cet axe mérite d'être largement déployé par l'exécutif métropolitain !

.../...

En deuxième lieu, pour renforcer le pouvoir d'achat :

Afin de faire face à l'inflation, de lutter contre la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, qui subissent depuis plus de 11 ans le gel du point d'indice, la CGT attend de votre majorité gauche plurielle une augmentation conséquente du régime indemnitaire pour tous, et non un saupoudrage pour quelques-uns.

Cela permettrait d'en finir avec l'inégalité de traitement instaurée par vos prédécesseurs. Comme vous le savez, il demeure à la Métropole trois régimes indemnitaires, deux selon la collectivité d'origine, c'est-à-dire soit de l'ex Grand Lyon, soit de l'ex Département du Rhône, et un pour les agent.e.s recruté.e.s après la création de la Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La CGT demande l'attribution de la prime d'intéressement à 600 € pour tous comme le permet la loi, sur la base de laquelle a été attribuée une prime aux agents de l'IDEF.

La CGT revendique une augmentation générale, du régime indemnitaire de grade, en fonction des grilles indiciaires, progressif avec les échelons afin de garantir aux agent.e.s une évolution plus régulière pour faire face au coût de la vie.

Par ailleurs, nous demandons l'intégration de la prime de fonction dans le régime indemnitaire de grade pour lever les freins à la mobilité en cas de changement de poste. Nous soulignons que cette prime est attribuée de manière opaque et inéquitable.

En troisième lieu, en ce qui concerne les avancements de grade et les promotions internes :

La CGT déplore que les résultats des avancements 2021 soient parus sans concertation avec les organisations syndicales. Nous avons demandé à continuer à être consultés en amont de la constitution des tableaux afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la carrière des agent.e.s : l'administration a refusé. De plus les ratios trop restrictifs, en particulier chez les catégories A, sont sources de démotivation.

La CGT demande l'établissement **des ratios à 100 % pour tous, et a minima une augmentation de ces ratios à 60 %**.

Nous avons également pris connaissance des listes d'aptitude de la promotion interne, et si l'ouverture des candidatures à l'ensemble des agent.e.s est plus transparente, nous regrettons cette fois encore une liste trop restreinte.

En dernier lieu, en ce qui concerne les conditions de travail et plus particulièrement la question des différents déménagements de directions et services :

Comme vous le savez, une vague conséquente de déménagements est en cours, qui vise à implanter de nombreux services notamment à la Tour de la Part-Dieu et à l'Hôtel de Métropole dans le cadre du réaménagement des différents niveaux : force est de constater que le dialogue social est quasi inexistant sur l'aménagement des espaces. **La CGT vous alerte vivement sur les difficultés réelles pour travailler en plateau**, car avec le développement des réunions en visio, ce mode d'organisation en open space n'est plus adéquat, que ce soit pour participer à des réunions à distance, que pour se concentrer : il est donc indispensable d'agencer des bureaux fermés.

**Nous vous rappelons également que la CGT refuse tout recours à l'organisation des espaces de travail en flex office** (c'est-à-dire pas de bureau affecté à l'agent.e), car de nombreuses études l'ont déjà démontré, ce mode d'organisation est facteur de stress et de souffrance au travail et casse les collectifs et les repères. Il s'agit donc de réfléchir à des espaces de travail comprenant des surfaces par agent.e plus grandes, ainsi que des salles de réunion en nombre suffisant permettant la participation en visio et garantissant le confort de travail de l'ensemble des agent.e.s présent.e.s sur un même lieu. Cette attention aux espaces de travail permettrait de répondre aux besoins des agent.e.s dans le cadre de l'accomplissement de leur mission de service public.

.../...

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à l'ensemble de ces revendications et nous faisons appel à votre soutien pour une meilleure prise en compte des conditions de travail, de rémunération et d'évolution de carrière des agents.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez échanger de vive voix.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Vice-Président.e.s, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le syndicat,  
Anne-Marie SANCHEZ



Secrétaire Générale

